

Plan de gestion du site de Pardigon

Ateliers thématiques

9 avril 2015 – maison de la mer

Cavalaire-sur-Mer

**9h30 – 12h30 : Etat des lieux
Paysage/Agriculture/Gestion forestière**

**14h30-17h30 : Archéologie /Bâtiments/Schéma
d'aménagement général**

Déroulement de la matinée

- Présentation du site
- Analyse du paysage
- Gestion forestière
- Potentialités agricoles



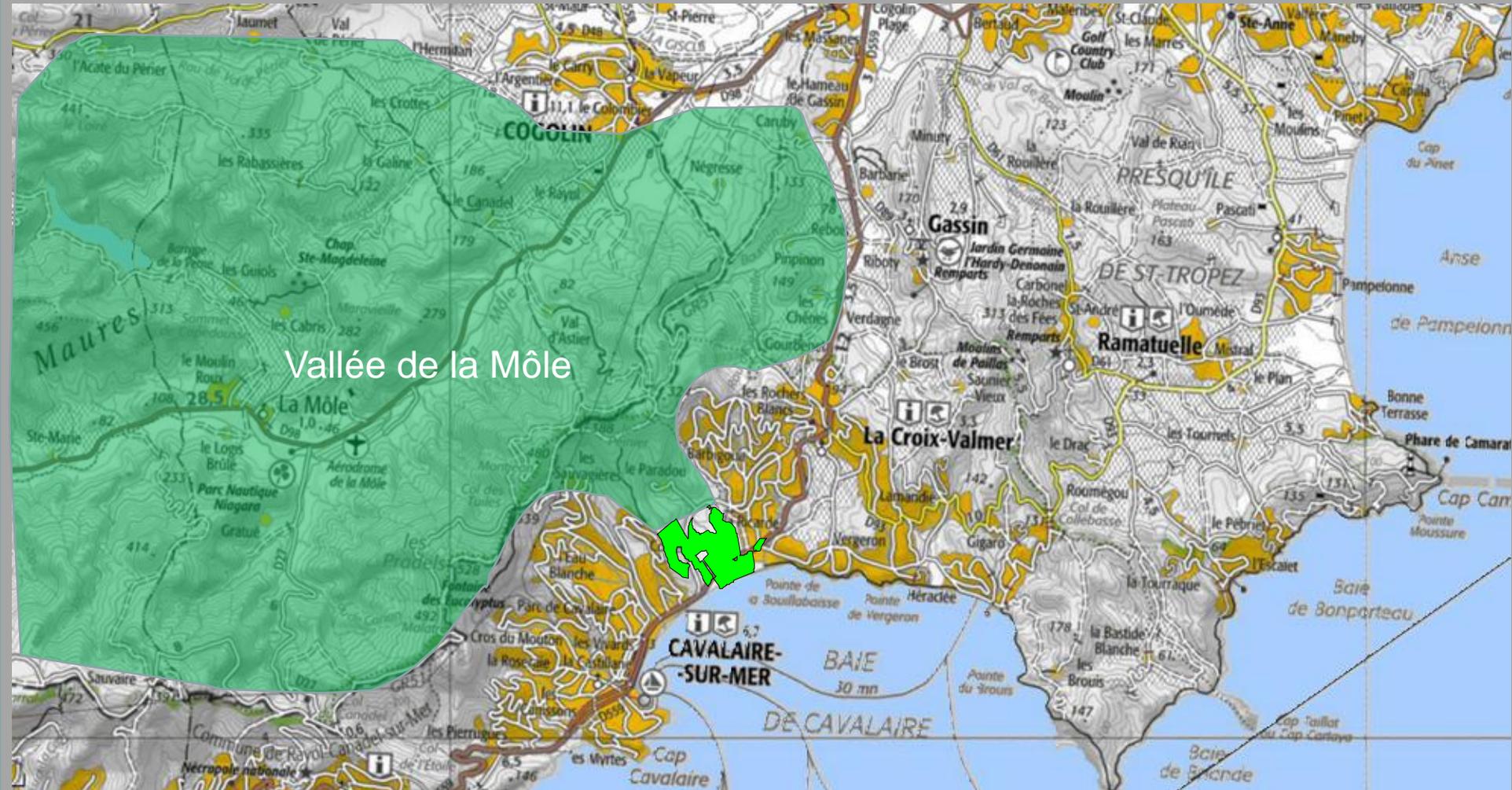
Situation

- Une des rares plaines du littoral des Maures



Situation

- Une coupure verte / coupure d'urbanisation



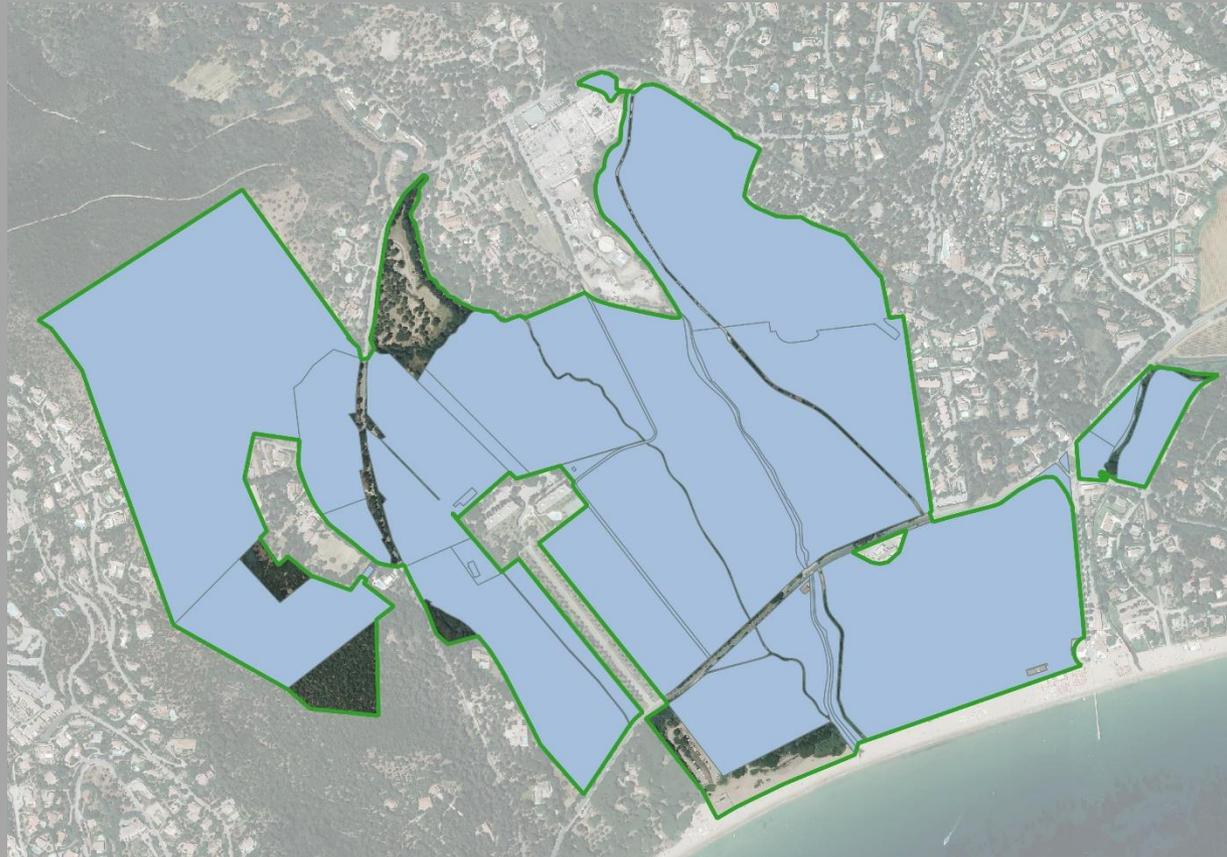
Situation

- Périmètre d'étude : 100 ha



Situation

- Périmètre d'étude 100 ha
 - Cavalaire 57 ha (+10 ha)
 - La Croix 33 ha



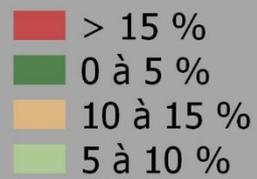
 Terrain du Conservatoire du Littoral

Situation

- Une large plaine côtière
- Des cours d'eau, dont un permanent

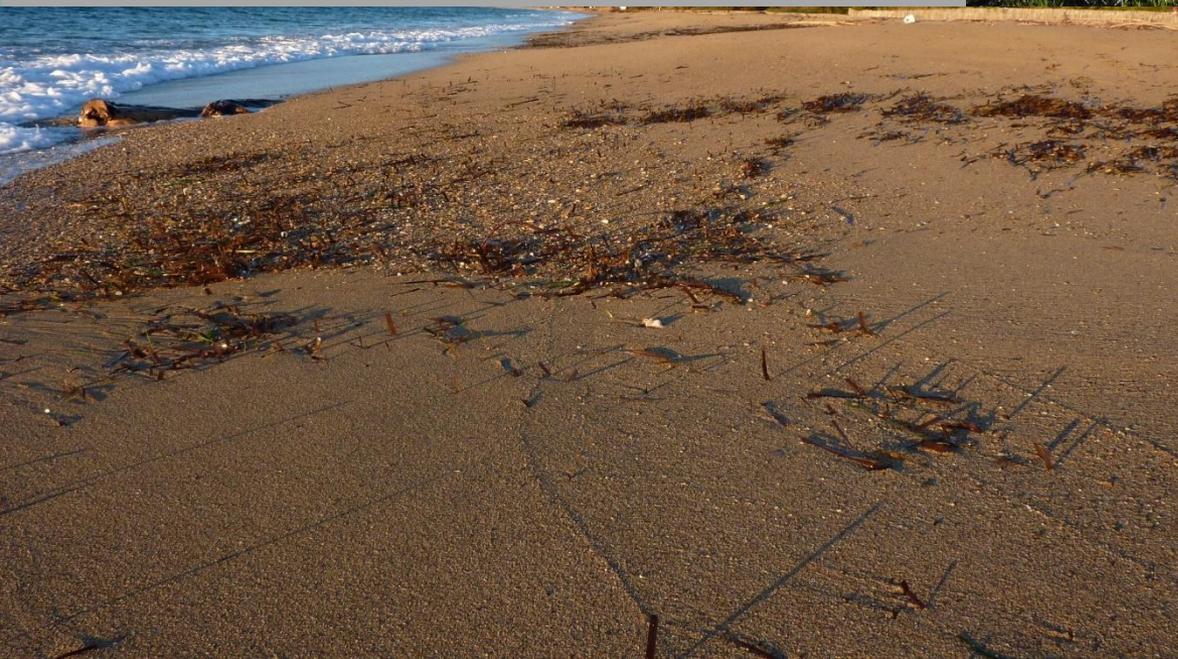


Pente



Brève histoire du site

- La préhistoire
- L'âge du cuivre (-2500 à -1800)



Brève histoire du site

- La préhistoire
- L'époque romaine
 - 1^{er} s. av. JC - VI^{ème} ap. JC
 - Pardigon II et III
 - Vigne et vin



Brève histoire du site

- La préhistoire
- L'époque romaine
 - 1^{er} s. av. JC - VI^{ème} ap. JC
 - **Pardigon II et III**
 - **Vigne et vin**



Brève histoire du site

- La préhistoire
- L'époque romaine
 - **I^{er} s. av. JC - VI^{ème} ap. JC**
 - **Pardigon II et III**
 - **Vigne et vin**
- Le début du XX^{ème} s.
 - Un espace cultivé



Brève histoire de

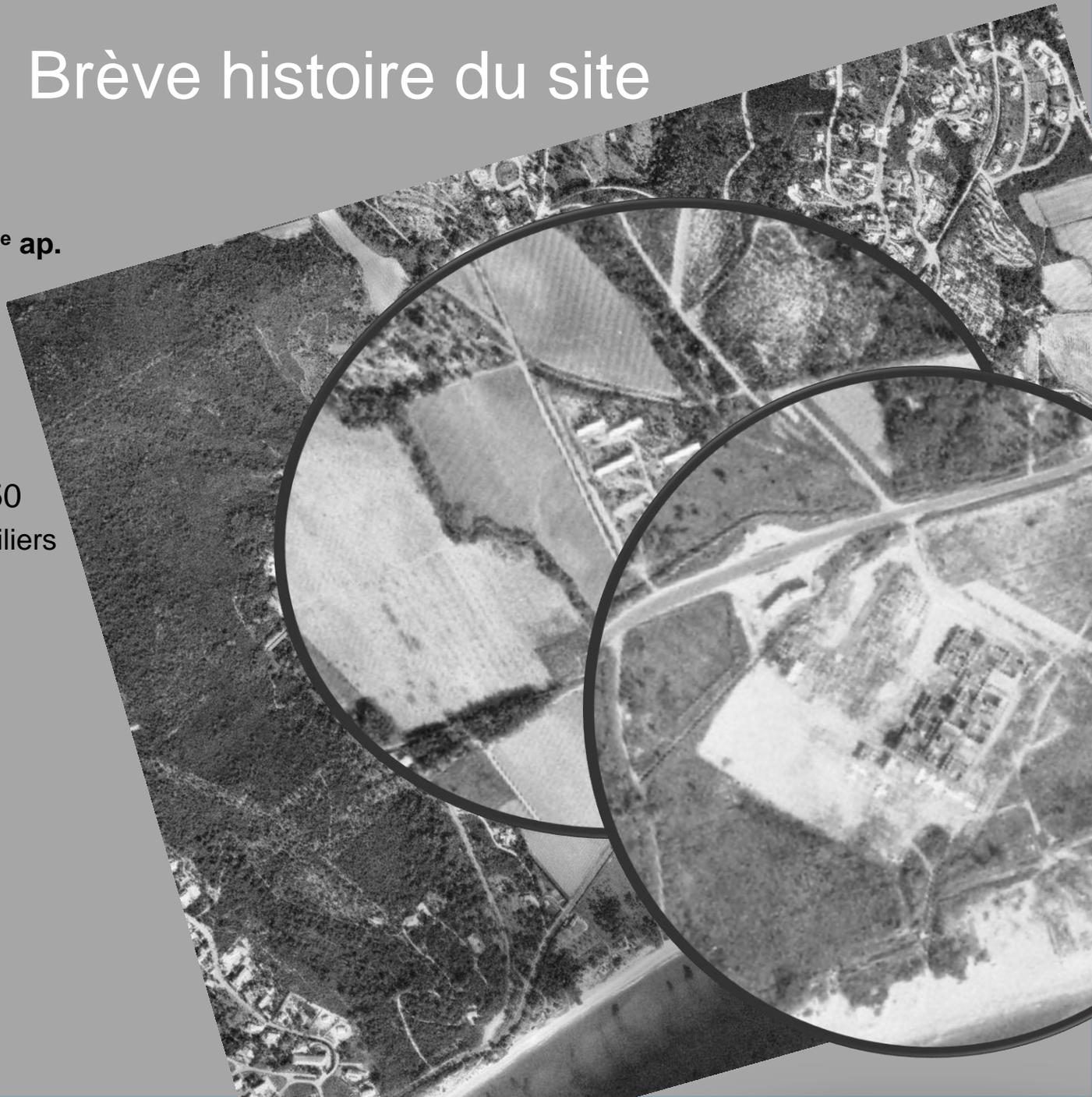
- La préhistoire
- L'époque romaine
 - 1^{er} s. av. JC - VI^{ème} ap. JC
 - **Pardigon II et III**
 - **Vigne et vin**
- Le début du 2^{ème} millénaire
 - Un espace
- A partir des années 1950
 - Des projets imm



1950

Brève histoire du site

- La préhistoire
- L'époque romaine
 - **1er s. av. JC - VI^{ème} ap. JC**
 - **Pardigon II et III**
 - **Vigne et vin**
- Le début du XX^{ème} s.
 - Un espace cultivé
- A partir des années 50
 - Des projets immobiliers



Brève histoire du site

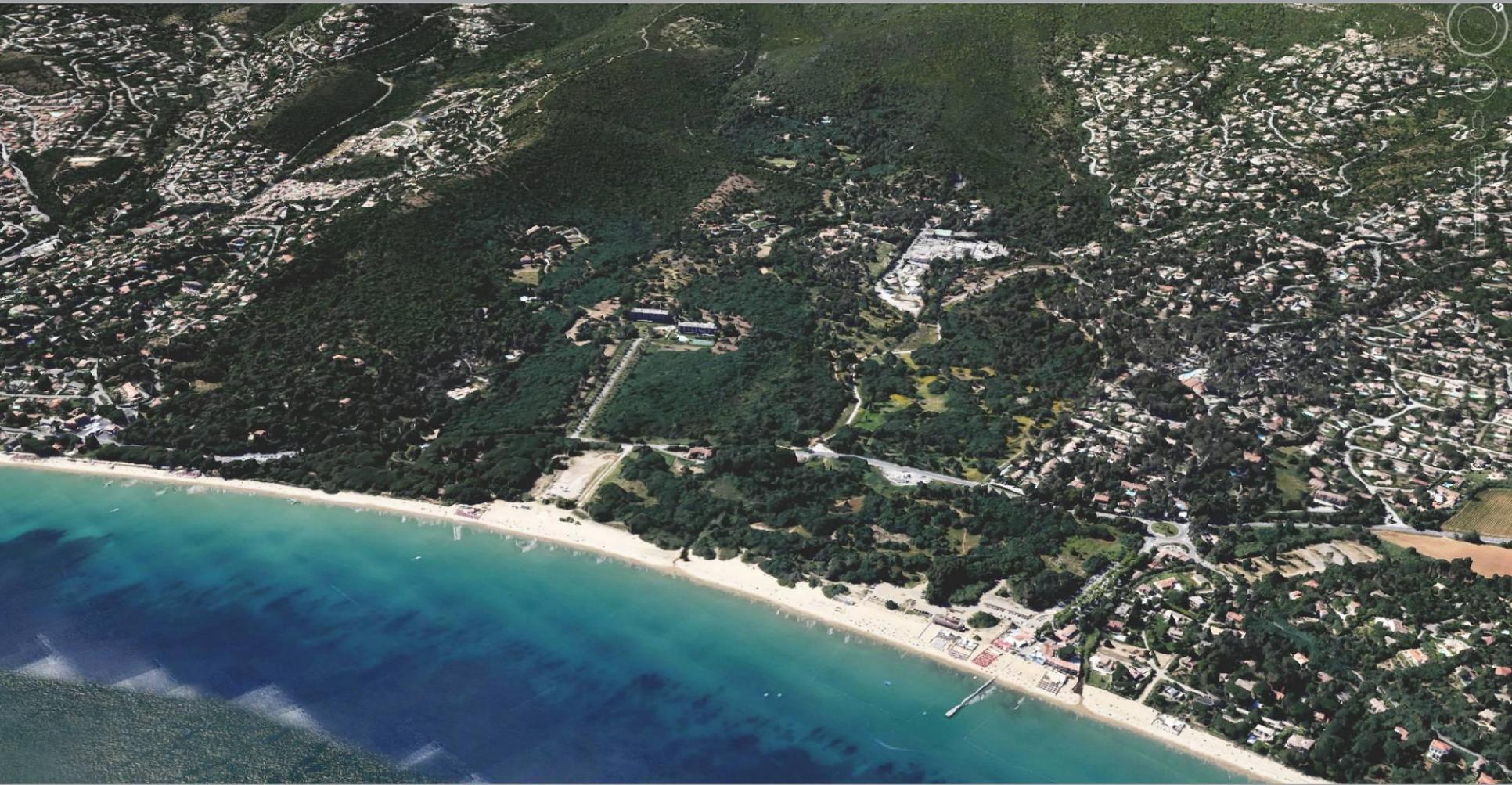
- La préhistoire
- L'époque romaine
 - **1er s. av. JC - VI^{ème} ap. JC**
 - **Pardigon II et III**
 - **Vigne et vin**
- Le début du XX^{ème} s.
 - Un espace cultivé
- A partir des années 50
 - Des projets immobiliers



Le paysage



Le paysage



- Unité paysagère de la corniche occidentale des Maures
- Large coulée verte cernée par une urbanisation latérale
- La topographie : un amphithéâtre en pente douce vers la mer
- Paysage constitué d'ambiances hétérogènes mais fortement liées
- Deux grandes entités séparées par la RD559 : la zone littorale et la zone Nord

Historique du paysage : années 1930 à 1980



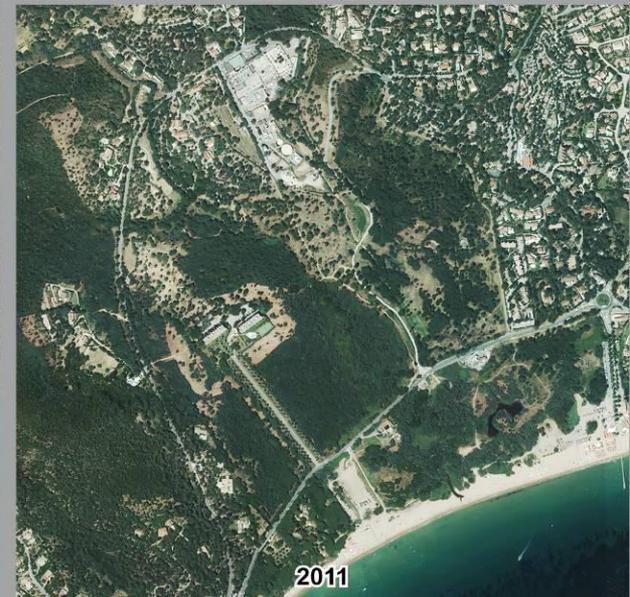
- < 1960 : activité agricole prépondérante, aménagements des plages, paysage anthropique
- > 1960 : abandon progressif des cultures, constructions à destination touristique
- 1970 : moitié de surfaces agricoles, moitié de friches partiellement occupées



Historique du paysage : années 1980 à 2010



- 1980 : activité agricole marginale, fermeture des paysages, zone littorale aménagée
- 1990 : agriculture néante, golf, progression de la végétation et de l'aménagement du littoral.
- 2000 : végétation dense, débroussailllements, fréquentation touristique grandissante.



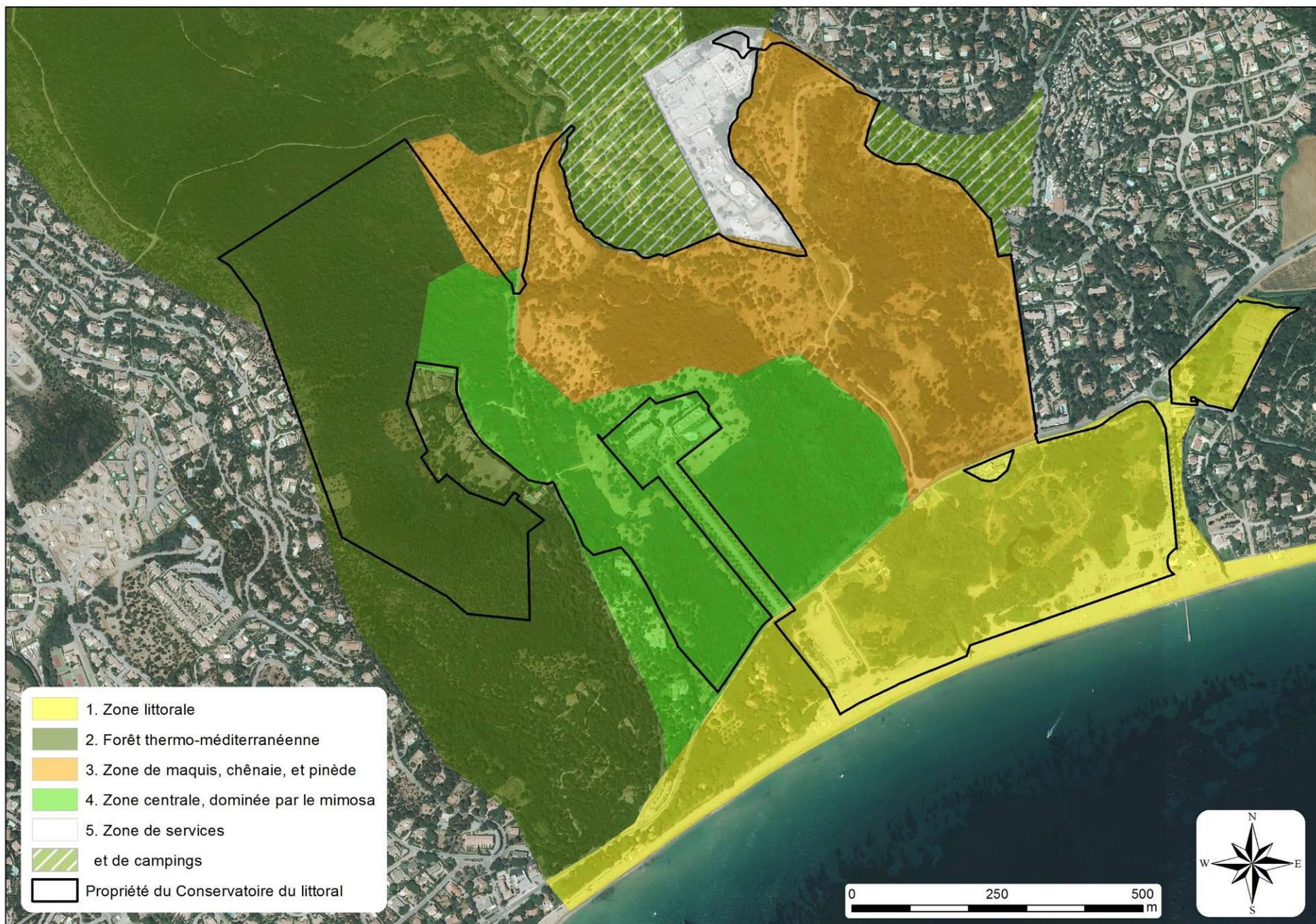
Identité paysagère actuelle : de l'agriculture à la forêt

- Milieux fermés par de nombreux remparts végétaux qui nuisent à la perception du paysage
->sensation de confinement, parfois d'étouffement
- Milieux plus ouverts sur les zones fréquentées et/ou entretenues
->invitation à la promenade et à la découverte d'ambiances paysagères variées



2013

Entités paysagères



1. La zone littorale

- Relief pratiquement plan
- D559 perturbante, plage continue, cordon dunaire fragile, espaces boisés diversifiés, zones humides
- Nombreux sentiers et vastes zones de stationnement surfréquentés
- Nombreux points d'intérêts

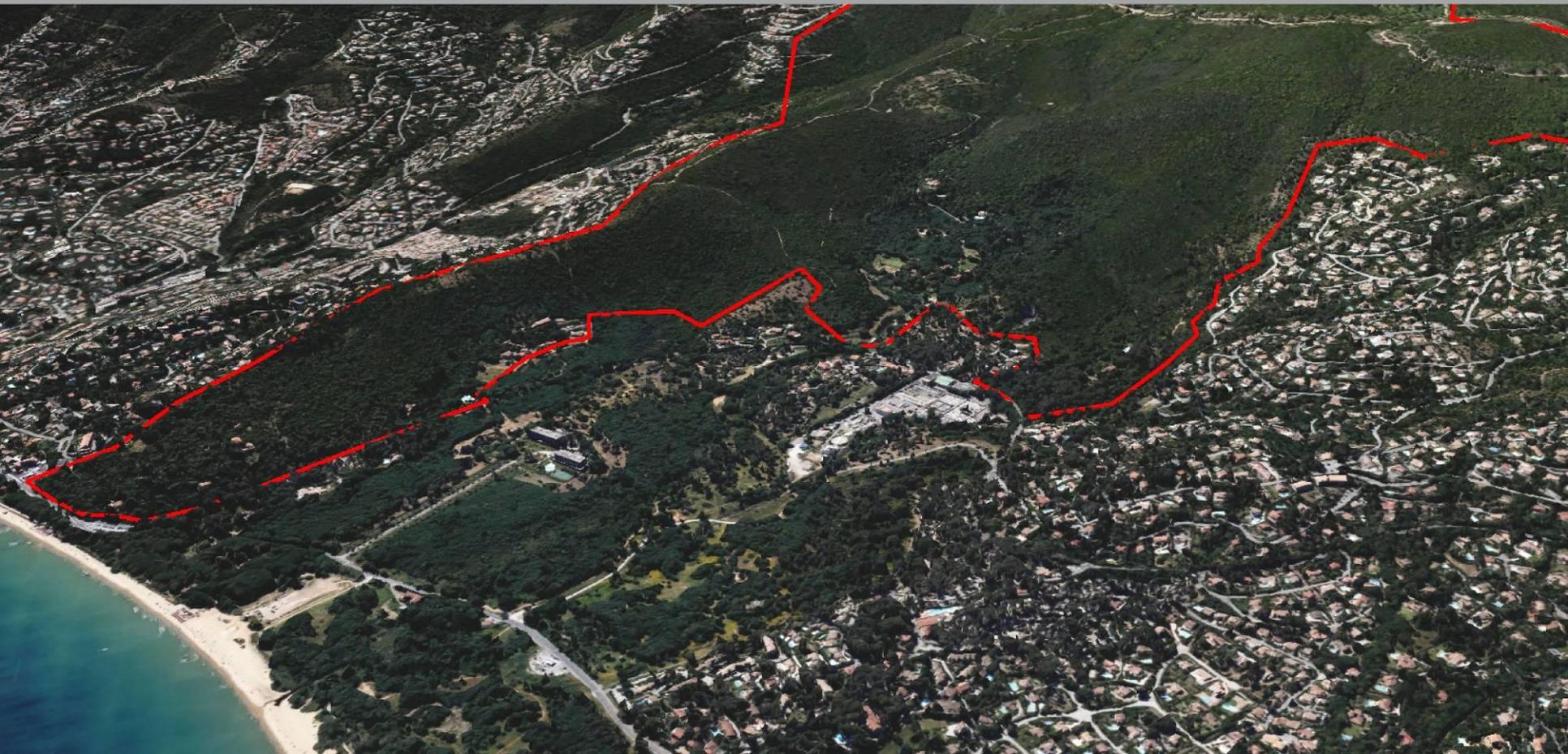
-> Ambiances hétérogènes : zones «sauvages» et zones attractives



2. La forêt thermo-méditerranéenne

- Continuité du massif des Maures, pentes fortes
- Forêt méditerranéenne diversifiée, à maturité
- Grand intérêt écologique et paysager
- Bâti limité
- Début d'invasion du mimosa

-> Densité végétale forte, pénétrations physiques et visuelles difficiles



3. La zone de maquis, chênaie, et pinède

- Végétation très diversifiée, forêt en devenir, relief collinaire
- Milieu sec au Nord et plus humide au Sud
- Conséquences du projet de golf sur les sols et la végétation
- Mimosa contenu

-> Ambiances de milieux ouverts attractifs mais en partie inaccessibles, présence de cours d'eau

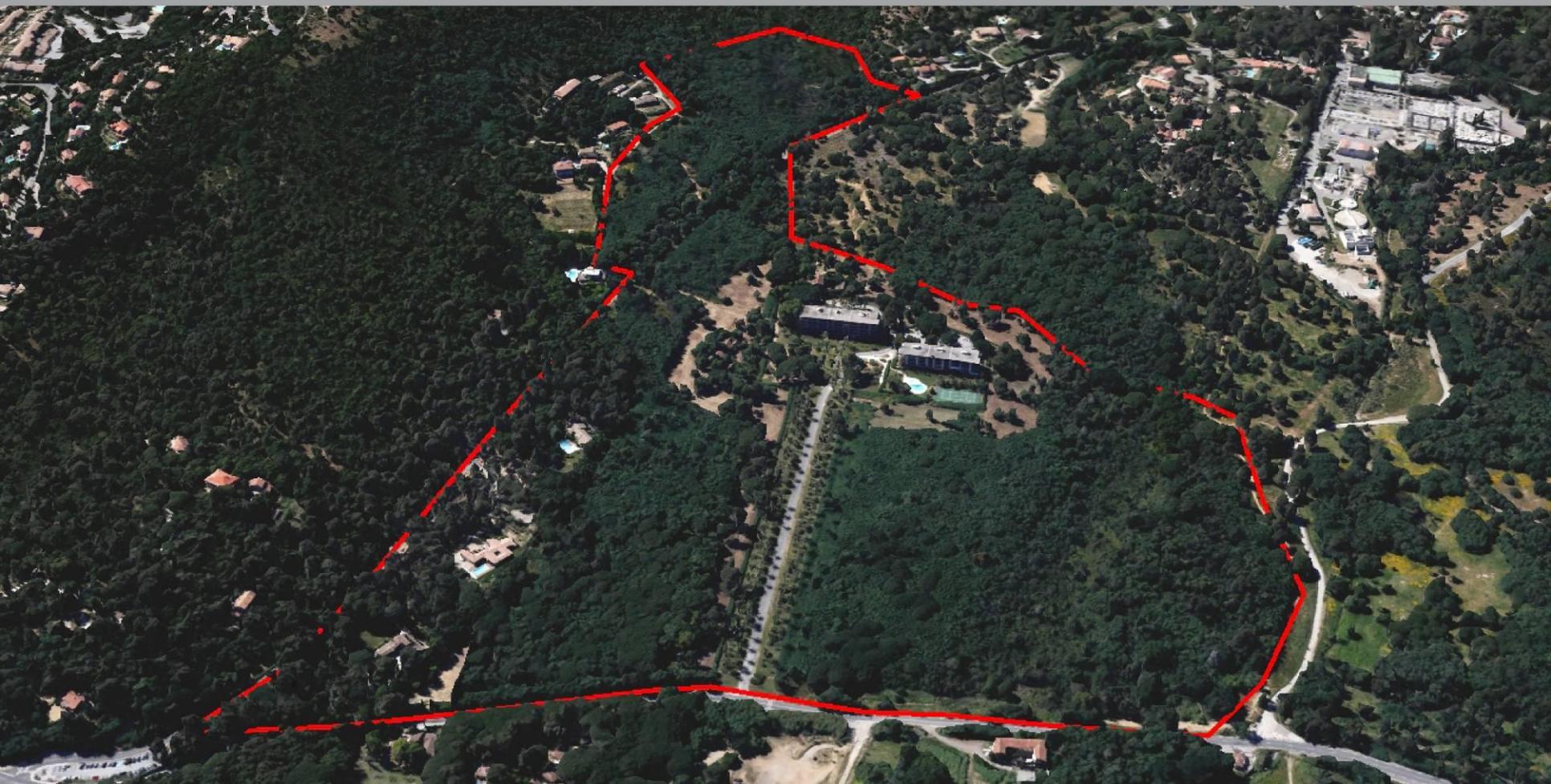


4. La zone centrale dominée par le mimosa

- Présence de la résidence Pardigon et de son alignement de Phoenix
- Prolifération marquée du mimosa. Le centre équestre au Nord le contient
- Nombreux sentiers piétonniers
- Alternance de milieux ouverts (autour de la résidence), et de milieux très fermés

->Sentiment d'étouffement et tristesse de la forêt monospécifique dans la mimosaie

->Sentiment de respiration dans les zones débroussaillées et clairières



5. La zone de services publics et des campings

- Zone limitée en surface, périmètres inaccessibles
- Équipements assez bien intégrés dans le paysage grâce à la végétation conservée et entretenue
- Minéralisation de l'emprise du SIVOM : point noir visuel en vue dominante
- Succession de sentiers vers la mer depuis les campings
- Cônes de vue depuis le Nord perturbés

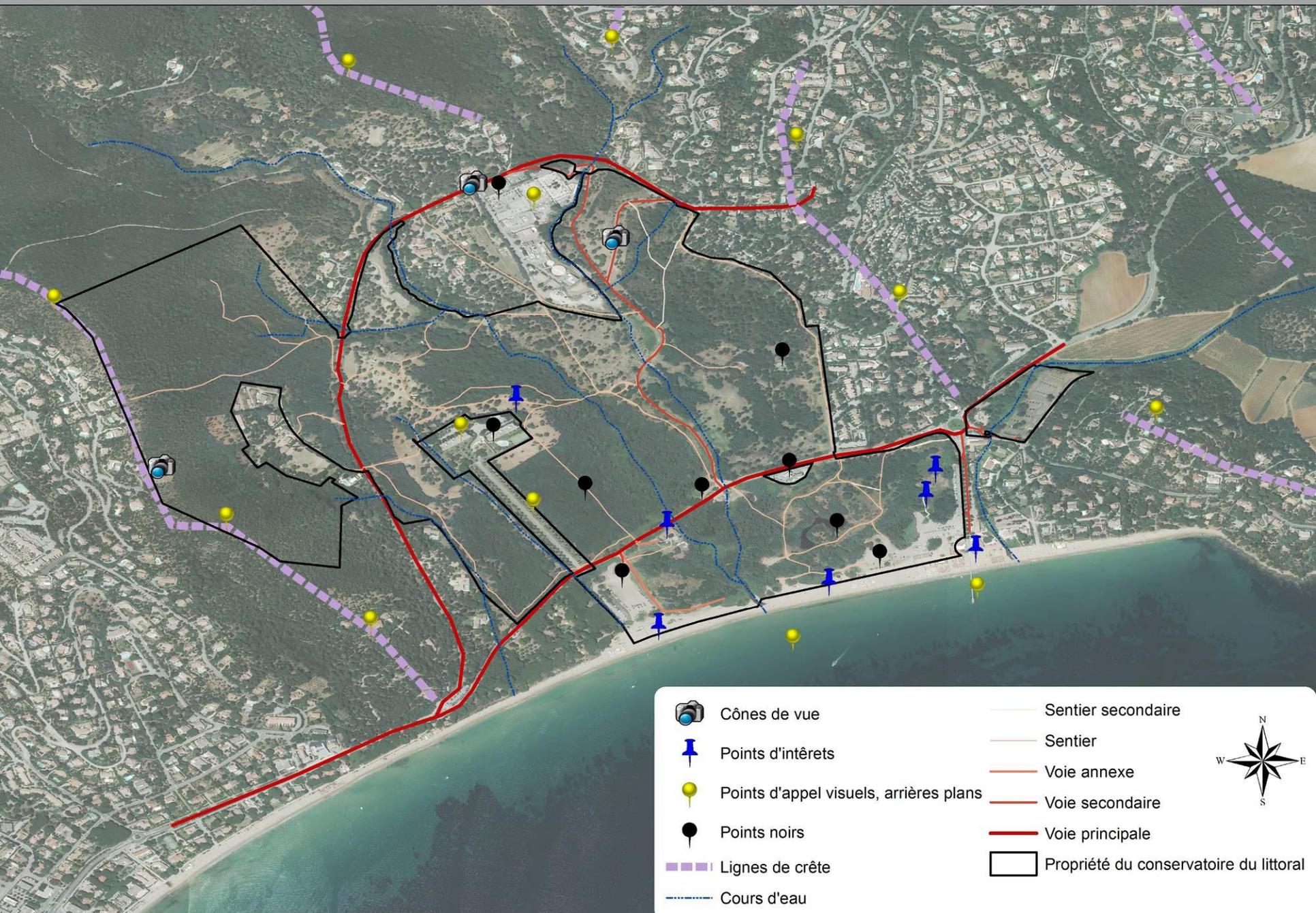
-> Milieux ouverts, occupés mais inaccessibles, paysages soignés



Caractéristiques du site



- Perception du site depuis des points extérieurs dominants
- Rares cônes de vue, quelques arrières plans et points d'appels visuels depuis le site
- Existence de nombreux points d'intérêts patrimoniaux et paysagers
- Existence de points noirs et autres éléments perturbateurs dans le paysage



Cônes de vue



Points d'intérêts



Points d'appel visuels, arrières plans



Points noirs



Lignes de crête



Cours d'eau

Sentier secondaire

Sentier

Voie annexe

Voie secondaire

Voie principale

Propriété du conservatoire du littoral



Enjeux paysagers et opportunités de gestion

1. Conserver et protéger la coulée verte existante depuis le massif des Maures jusqu'à la mer.

Comment renforcer ce caractère ? Préserver les boisements, établir un degré d'aménagement des zones, etc.

2. Maîtriser la fermeture des paysages dans la cuvette de l'amphithéâtre, créer des cônes de vue pour souligner les points d'appel visuels les plus intéressants. Préserver et souligner la silhouette des formations végétales remarquables.

Quel milieu laisse-t-on fermés ? Quels milieux ouvrir, vers quel usage (cônes de vue, sentiers, etc.)? Comment gérer la prolifération du mimosa et de la strate arbustive ? Quelle place réserver à l'agriculture et à l'élevage?

3. Assurer la lisibilité et la protection des points d'intérêts patrimoniaux et écologiques existants : bâti, site archéologique, écosystèmes sensibles, etc.

Quel degré d'aménagement décide-t-on dans les différentes entités paysagères ?

4. Limiter les agressions visuelles : stationnements, signalétique, abris à conteneurs, ordures, ruines, arbres morts, etc.

Quel degré d'amélioration à apporter aux équipements existants ?